



Litige propriétaire et commerçant loueur murs

Par **Body Gerard**, le **16/10/2017** à **14:32**

Commerçant propriétaire d'un fonds, je loue les murs à un bailleur ; celui-ci, lors de la rénovation de son appartement situé au dessus de mon commerce a fait installer un conduit d'extraction des odeurs de cuisine qui part de ma hotte (sortie extérieure) et qui grimpe le long de son mur. Je n'avais pas d'obligation sauf que la voisine se plaignait des odeurs et que mon propriétaire, "pour ne pas faire d'histoire" a demandé à son artisan (qui renovait son appartement) de faire le travail. Quelques mois après il me présente la facture (à son nom) et , par gentillesse me propose de l'inclure au loyer. Il me fait savoir que nous avons un "accord de principe" sauf que lors d'un échange, j'avais idée de faire exécuter ce travail par un artisan qui m'a présenté un devis moins cher. Je lui ai donc apposé un refus .Qu'en pensez-vous?

Par **Visiteur**, le **16/10/2017** à **14:47**

Bonjour,

Peut être ici

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/obligation-bailleur-installer-systeme-traitement-14593.htm>